



COURCHEVEL

SAVOIE - FRANCE

Service Economie/Tourisme
JCB/VC

COMMISSION DE SECURITE DES PISTES

Compte rendu de la réunion du 22 juillet 2002

Etaient présents : cf. liste jointe

Etaient excusés : Gilbert BLANC-TAILLEUR (maire), Pierre MARHIC (directeur ESF 1850)

Jean-Yves PACHOD, président de séance, remercie les personnes d'assister à cette traditionnelle réunion de milieu d'année permettant de dresser un bilan de la saison écoulée.

BILAN DES SECOURS SUR PISTES

La parole est donnée aux services des pistes pour présenter le bilan des secours de la saison 2001/2002 (cf. annexes 1 et 2). Il est indiqué que la saison s'est soldée par un rapport de « un blessé pour 5884 kilomètres de dénivelé ». Cette nouvelle unité semble désormais plus adaptée que les comptages de passages aux remontées mécaniques.

Il est par ailleurs indiqué qu'à plusieurs reprises l'ambulancier s'est fait déborder pour les transferts « bas des pistes-cabinet médical ». Les pompiers ont essayé de parer à cette carence ; une deuxième ambulance serait la bienvenue en période de pointe.

TRAVAUX DE PISTES ET REMONTEES MECANIQUES REALISES AU COURS DE L'ETE 2002

Il est ensuite dressé un inventaire des travaux de pistes et de remontées mécaniques qui contribuent à l'amélioration de la sécurité des pistes :

Domaine géré par S3V :

- Piste de Pralong (travaux de terrassement avec notamment un cheminement particulier à la sortie de G3 de la télécabine du jardin alpin pour permettre aux débutants de rejoindre la grenouillère de Pralong),
- Piste de Cospillot (correction du dévers jusqu'au virage des Clarines,

- Stade de slalom (achèvement, préparation du réseau de neige de culture en partie haute et barrièrage de sécurité),
- Extension de l'usine à neige du Biollay avec suppression des tours de refroidissement,
- Aménagement de deux boosters (Verdons + bas du télésiège des Suisses) pour améliorer la performance simultanée du réseau du canon à neige en altitude,
- Elargissement du rétrécissement de la piste de la Murette,
- Réalisation d'une rampe d'accès au départ de la télécabine du Jardin Alpin,
-

Domaine géré par STM :

- Réengazonnement G1 et G2 du télésiège débrayable du Signal,
- Reprise piste des Indiens : merlon en pied du talus, toile, réengazonnement,
- Création de 6 ponts d'ancrage pour treuils de chenillettes.

INFORMATION SUR LE PLAN DE SECOURS

La commission est informée que les travaux d'élaboration du plan de secours se sont achevés avec la réunion plénière des différents Commandant des Opérations de Secours (COS) du 27 juin 2002.

Ce plan sera en vigueur pour la saison 2002/2003 ; ses annexes seront mises à jour pour l'ouverture de la station.

REFORME DE LA CIRCULAIRE SECURITE/SECOURS DE 1978

La commission est informée qu'une réflexion est conduite au niveau national sous l'égide du ministère de l'Intérieur avec la collaboration du SEATM pour la refonte des dispositions de la circulaire sécurité/secours de 1978.

Les définitions des notions de domaine skiable, de hors pistes y seront précisées selon les nouvelles nomenclatures et les nouveaux usages.

L'esprit qui se dégage de ces travaux est de dire qu'en montagne il existe les pistes et « le reste » ; seules les pistes induisent une obligation de sécurité.

INFORMATION SUR LE CLASSEMENT DE LA DIFFICULTE DES TELESKIS

Une nomenclature a été établie par arrêté du ministère de l'équipement pour le classement des téléskis. Une échelle de difficulté a été établie selon différents critères (cf. annexe 3). Il sera communiqué à la commune la liste de classement des téléskis établie dans ce cadre.

RASSEMBLEMENT DES ECOLES DE SKI SUR LES GRENOUILLERES

La commission est informée des relances de l'école de ski « New Génération » pour obtenir un rassemblement sur les fronts de neige de Courchevel 1650 ou de Courchevel 1850. La commission déclare que ces grenouillères sont saturées pour accepter un autre rassemblement organisé. Elle réitère sa proposition d'utilisation d'un espace libre en aval de la Croisette entre l'arrivée du téléski des Tovets et le départ de la piste de luge de Courchevel 1550.

OUVERTURE PARTICULIERE DE LA PISTE DE LUGE DE COURCHEVEL 1550

Compte tenu du risque généré par la présence de grands groupes constitués (séminaires) sur la piste de luge de Courchevel 1550 pendant les heures d'ouverture au public, la commission accepte à titre expérimental une réouverture de la piste après la fermeture au public par les pisteurs de la S3V.

Une temporisation d'un quart d'heure est imposée avant le rééclairage qui se fera par un interrupteur à clé spécifique installé à l'extérieur du coffret de commande principal de la télécabine à Courchevel 1550. L'entrée de la piste devra être surveillée et barrée par le prestataire qui organise l'activité. Un parcours de la piste de luge devra être fait après l'extinction des lumières de la piste. Les éventuels secours seront organisés conformément au plan de secours.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est indiqué que le recours en justice de la personne blessée par une souche dans le talus de la piste des indiens en 2000/2001, n'est toujours pas achevé. Le TGI d'Albertville vient de se déclarer incompétent pour traiter ce dossier qui est renvoyé devant une autre juridiction.
- A l'instar des 10 règles de conduite du skieur, les 10 règles des usagers des remontées mécaniques sont en préparation par un groupe de travail mené par le SNTF. Par ailleurs, chacun s'accorde à dire que le document « total contrôle 2001/2002 » était très mal réalisé. L'AMSFSHE travaille actuellement sur la refonte de ce document.
- La mise en place de bancs sur les grenouillères crée un risque pour les petits lugeurs. Ce point a été relevé dans le cadre de l'attribution du label des « P'tits Montagnards ». Les services devront prendre en compte cette remarque lors du nouveau positionnement des bancs sur les fronts de neige, notamment à Courchevel 1550. Une question identique se pose à Courchevel 1650 avec le ratelier à ski du restaurant « l'Ours Blanc ».
- Il apparaît opportun que le club des sports organise son rassemblement face à son local à l'aide d'une signalétique adaptée afin d'éviter la dispersion sur les pistes des enfants des groupes « Evolution ».

Vu le maire,

Gilbert BLANC-TAILLEUR

DATE :

COMMISSION SECURITE DES PISTES

Le 22 juillet 2002

Feuille de présence

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
PACTOD Jean-Yves PACTOD Noël	Mairie N° 1er Sect STM	
HERMOS Lucien	Service Pistes STM	
Gomez J. VIE Pascal	Pistes 1850 Directeur technique et Financier	
FAURE Claude	SSV Piste 33V	
Blatain Gaston	Directeur ESF 1650	
Correra Nicolas, MONTGRANDI René	OT ESF Courchevel 1550	
Breche Eric		
gendarme GERVAIS Jean-Paul	Brigade de gendarmerie de BOZEL	
Billiet-PRADES Roger	PM ST BON	
VIDOU Jean christophe	Mairie	
SUINO Eric	Sapeurs pompiers	
SCARANO ANGIRO	CRS ALBERTVILLE Secours en montagne	
excusés : 1 ^{er} le Maire. - Pierre Marhic		

